



Sous-Direction de la Métrologie

Organisme notifié n° 0171
DA 13.1481/1

DECISION N° 99.00.620.051.0 du 2 novembre 1999

ADDITIF N° 1 au CERTIFICAT D'APPROBATION C.E. DE TYPE
N° 97.00.620.016.0 du 29 septembre 1997

Le présent additif concerne la bascule TELEMECANIQUE type ISP Plus, qui diffère du modèle faisant l'objet du certificat précité par le fait que lorsqu'elle comporte un dispositif récepteur de charge considéré comme classique et non critique au sens du guide WELMEC 2.4 d'octobre 1997, elle peut être équipée d'un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par :

Toute (toutes) cellule(s) de pesée, sous couvert de ce certificat d'approbation CE de type sous réserve que les conditions suivantes soient satisfaites :

- 1) Il existe, pour cette cellule de pesée, un certificat OIML de conformité (R60) ou un certificat d'essai (EN 45501) délivré par un organisme notifié responsable pour l'examen CE de type en application de la directive 90/384/CEE.
- 2) Le certificat contient les types de cellules de pesée et les données sur les cellules de pesée nécessaires pour remplir la déclaration de compatibilité des modules du fabricant (WELMEC 2, révision 2, 1996 n° 11), ainsi que toute exigence particulière de montage. Une cellule de pesée marquée NH est autorisée seulement si les essais d'humidité selon EN 45501 ont été réalisés sur cette cellule de pesée.
- 3) La compatibilité des cellules de pesée et de l'indicateur est établie par le fabricant, au moyen de la fiche de compatibilité des modules figurant dans le document WELMEC 2 cité ci-dessus, lors de la vérification CE ou de la déclaration CE de conformité au type.
- 4) Le dispositif transmetteur de charge doit être conforme à l'un des exemples présentés dans le guide WELMEC concernant les cellules de pesée.

Les autres caractéristiques fixées par le certificat précité restent inchangées.

Le Sous-Directeur de la Métrologie,

J.F. MAGANA